

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 08/06/2023
ID Télétransmission : 033-213300635-20230606-130101-DE-1-1

**Séance du mardi 6 juin 2023
D-2023/164**

Date de mise en ligne : 10/06/2023

certifié exact,

Aujourd'hui 6 juin 2023, à 14h08,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 16H34 à 16H41

Présidence de Madame Claudine BICHET de 17H26 à 18H41

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Pierre HURMIC présent sauf de 18h36 à 18h41, Monsieur Baptiste MAURIN présent jusqu'à 16h05, Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 17H20, Monsieur Amine SMIHI présent jusqu'à 17H50, Monsieur Laurent GUILLEMIN présent jusqu'à 18h00, Monsieur Marik FETOUH présent jusqu'à 18H43

Excusés :

Madame Brigitte BLOCH, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

***Pépinière artisanale Bordeaux Sainte-Croix : Subvention
d'équilibre de la Ville de Bordeaux à la Chambre de métiers et
de l'artisanat Nouvelle-Aquitaine section Gironde pour
l'exercice 2022.***

Madame Nadia SAADI, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique de maintien des activités artisanales dans son centre-ville, la Ville de Bordeaux met en œuvre divers dispositifs de nature à encourager la création, le développement et la pérennité de ces entreprises.

er

Au 1^{er} janvier 2023, on comptait 7 685 entreprises artisanales en activité à Bordeaux (+12% en 1 an), employant environ 6 000 salariés, soit une augmentation de près de 70% du nombre d'artisans entre 2018 et 2023 - source Registre des métiers de la Gironde.

Pour accompagner le retour de ces entreprises en centre-ville, la Ville a créé en 2006 la pépinière artisanale Bordeaux Sainte-Croix et en a délégué la gestion à la Chambre de métiers et de l'artisanat Nouvelle Aquitaine – Gironde (CMANA33). Cette structure propose des locaux, des équipements et des services partagés. Cela permet de réduire les charges d'exploitation et de proposer un accompagnement personnalisé aux jeunes entreprises en développement.

En parallèle de l'accompagnement proposé aux pépins (dossier économique initial à leur arrivée puis rendez-vous personnalisés et ateliers collectifs), la pépinière organise régulièrement des événements à destination du grand public afin de promouvoir ce dispositif et les savoir-faire des artisans hébergés. En 2022, la structure a notamment participé aux Journées du patrimoine, au Village de la création à Bordeaux et au forum Bordeaux Inventer Demain, aux côtés des deux autres pépinières de la Ville de Bordeaux (Pépinière Eco-créative des Chartrons et le Campement à Darwin). En parallèle, les pépins ont élaboré au cours de l'année une exposition photos sur le thème de la main, qui mettait en lumière les métiers et les gestes des résidents. Plusieurs visites personnalisées ont également été organisées pour la Prépa Apprentissage (CFA Institut des Métiers) ou encore l'association « Femmes chefs d'entreprise » Bordeaux-Gironde.

Les actions de la pépinière artisanale Bordeaux Sainte-Croix en 2022

Ces cinq dernières années, 87% des entreprises hébergées appartenaient à la filière des métiers d'art. Aussi, dans la perspective d'améliorer la visibilité et la notoriété de la structure et d'augmenter ainsi le nombre de prospects qualifiés, la pépinière Sainte-Croix a adapté son positionnement en se spécialisant dans l'accueil de ces métiers. Cette évolution a été accompagnée par l'élaboration d'une nouvelle charte graphique.

Également, la pépinière Sainte-Croix a accéléré son engagement éco-responsable en retravaillant sa charte écocitoyenne interne et en élaborant un plan d'actions dédié à l'écoresponsabilité, décliné en une série d'objectifs et d'actions pour la période 2022 – 2023 (changement des éclairages en LED, mise en place d'une bourse aux déchets interne permettant aux résidents d'échanger plus facilement des sous-produits entre eux, acquisition nouvelles poubelles de tri et affichage dédié...).

D'autre part, en 2022, le taux d'occupation des locaux sur l'année a été de 94%, avec un total de 10 entreprises hébergées. Ce faible turn-over s'explique par la durée d'accueil des entreprises en pépinière (30 mois), la plupart des pépins choisissant de rester jusqu'au terme de la période autorisée. Depuis la création de la pépinière, 72 entreprises ont bénéficié de ce dispositif et 77% sont encore actives en décembre 2022. 90% d'entre elles se sont implantées en Gironde, dont 47% sur la commune de Bordeaux. Ces chiffres témoignent de l'attractivité de cette structure et du besoin réel auquel elle répond pour les nouveaux artisans.

Les activités hébergées en 2022 :

Dans les 4 ateliers :

- un ébéniste
- un menuisier
- une tapissière
- une céramiste.

Dans les 5 bureaux :

- une activité de joaillerie – bijouterie
- une activité de création de robes de mariées (départ au 31/08/2022)
- une activité de design textile et coloration végétale
- un lunetier
- une activité de création d'objets en upcycling (départ au 30/09/22), remplacée par une joaillière au 01/12/22.

Subvention d'équilibre au titre de l'exercice 2022

D'un point de vue financier, le total des charges d'exploitation pour 2022 s'élève à 69 854 € TTC (66 784 € TTC en 2021 et 51 435 € TTC en 2020). L'augmentation des dépenses s'explique notamment par la hausse des dépenses de communication, en particulier pour l'organisation d'événements visant à mieux faire connaître la pépinière et ses occupants.

Le budget réalisé pour 2022 est annexé à la présente délibération.

En termes de recettes, les loyers versés par les entreprises s'élèvent à 25 854 € TTC.

Pour équilibrer le budget 2022 de la pépinière, et conformément aux conventions de gestion successives signées entre la Ville de Bordeaux et la CMANA33, le déficit d'exploitation de la pépinière, qui s'élève à 44 000 € TTC, sera pris en charge à parts égales par les deux institutions (soit 22 000 € chacune).

En conséquence, je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à verser une subvention d'équilibre de 22 000 € à la Chambre de métiers et de l'artisanat Nouvelle Aquitaine section Gironde, qui sera imputée sur la fonction 6 – sous fonction 61 – nature 657382.
- à signer les documents correspondants.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 6 juin 2023

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Nadia SAADI

Annexe : Bilan financier 2022 de la pépinière artisanale Bordeaux Sainte-Croix

CHARGES 2022 (€) TTC			PRODUITS 2022 (€) TTC		
Postes de dépenses	Prévisionnel 2022	Réalisé 2022	Postes de recettes	Prévisionnel 2022	Réalisé 2022
Eau – Energie (Electricité et gaz)	11 000	6 036	Loyers – Charges / Provisions énergies / Régularisation énergies	26 697	25 854
Entretien – Maintenance- Surveillance	6 000	6 760	Ville de Bordeaux	22 000	22 000
Téléphone et Internet	1 200	1 249			
Travaux	5 500	5 792			
Communication générale	2 200	2 207			
Communication & Evènementiel	3 300	2 084	CMA NA 33	22 000	22 000
Fournitures & autres charges (assurances, Redevance spéciale)	2 505	359			
Equipement & aménagement	5 000	6 577			
Total des Charges de structure	36 705	31 063			
Charges de personnel	33 992	38 791			
Total des charges	70 697	69 854	Total des produits	70 697	69 854